

«Horizons» N°3644 - Mercredi 21 Janvier 2004

Coopération Mauritanie - Commission Européenne

Des résultats satisfaisants

Les participants à la réunion qui a regroupé mardi à Nouakchott les principaux départements concernés par la coopération avec la Commission Européenne et les responsables de cette institution en charge de la coopération avec notre pays, ont examiné et discuté le rapport annuel conjoint pour l'année 2002.

Ce rapport fait état de la coopération durant cette

année et envisage les perspectives pour les années suivantes.

Les participants à la rencontre ont constaté que la Mauritanie a bénéficié de l'ensemble des instruments financiers dont dispose la Commission et que la BEI a accordé d'importants financements à des entreprises para-publiques et privées mauritaniennes.

(Lire page 4)

Coopération Mauritanie Commission Européenne

Les deux parties satisfaites de l'état de leur coopération

La Mauritanie a bénéficié de l'ensemble des instruments financiers dont dispose la Commission Européenne et qui lui ont permis de générer d'importantes ressources, indique un communiqué conjoint de presse publié mardi à l'issue d'une rencontre entre les principaux départements concernés par la coopération avec la commission et les responsables de cette institution en charge de la coopération avec notre pays.

La réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Abdallahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement, ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (FED) en présence de M. Bâ Bocar Soulé, ministre de l'Équipement et des Transports et Mme Dominique Pavard, ambassadeur, chef de délégation de la Commission Européenne à Nouakchott.

Les participants à cette réunion qui ont examiné et discuté le rapport annuel conjoint pour l'année 2002, ont également constaté que la BEI a accordé d'importants financements à des entreprises para-publiques et privées mauritaniennes.

Le communiqué souligne que

l'exécution financière et technique du Programme Indicatif National (PIN) du 7ème FED (Fonds Européen de Développement) arrive à sa fin à la satisfaction des deux parties et que l'essentiel du document est consacré aux objectifs, activités et résultats du 8ème FED. La programmation du 9ème FED (PIN) a été achevée en 2001 et le document signé en avril 2002.

La coopération, au titre du 8ème FED, s'est concentrée sur les secteurs de l'infrastructure et l'aménagement du territoire, le secteur rural et de la préservation de l'environnement aussi que le renforcement des capacités institutionnelles et la consolidation de l'Etat de Droit. Le PIN du 9ème FED réaffirme ce choix en consacrant 85% des ressources de l'enveloppe "A" programmable à la réalisation des travaux des infrastructures routières alors que l'enveloppe "B" comporte un montant substantiel affecté au système III pour financer le renouvellement du port minéralier de Nouadhibou. Par ailleurs, la Mauritanie bénéficie d'un accord de pêche signé par la Commission Européenne avec une compensation financière adéquate.